

Sans attendre l'Europe

Diminuer la TVA sur la stérilisation des chats de 21 à 6 %

La députée cdH Vanessa Matz en est bien consciente : parler stérilisation des chats en pleine pandémie de Covid-19 peut paraître léger et anecdotique et pourtant...

Elle vient de déposer une proposition de loi, avec sa collègue Sophie Rohonyi (Défi) visant à faire baisser directement la TVA sur la stérilisation des chats de 21 à 6%. « Outre l'apport pour le Bien-Être animal, cette baisse de la TVA rapportera du pouvoir d'achat aux familles, déjà bien impactées par la crise sanitaire et économique », nous dit la députée.

Faire castrer un chat mâle coûte environ 60 € actuellement. Stériliser une femelle coûte environ 130 €. Des sommes importantes qui peuvent freiner les propriétaires. Quel serait le manque à gagner pour l'État? « Je ne sais pas s'il faut poser la question ainsi », répond Vanessa Matz.

« Voyons plutôt tous ces propriétaires qui vont désormais faire stériliser leur chat car l'opération devient financièrement abordable pour eux ». Rappelons que faire stériliser son chat est une obligation.

Ce n'est pas la première fois que l'on parle de baisse de la TVA sur cet acte vétérinaire. La Belgique avait même déjà voté une loi en ce sens l'année passée (le 6 juin 2019). Sauf que son application était subordonnée à l'accord de l'Union européenne concernant le respect de la directive TVA. Pour Vanessa Matz, il ne faut plus attendre. « J'ai pris plusieurs avis juridiques, il y a moyen d'y aller seuls, sans attendre l'Europe », dit-elle.

Cette baisse de la TVA était, au départ, une demande de Gaia. Selon une étude récente réalisée par Ipsos et relayée par les deux députées qui déposent la proposition de

loi, si 90 % du nombre estimé des chats en Belgique (3.350.474) sont stérilisés, le nombre de chats qui n'ont pas encore été stérilisés se monte encore à 341.645 individus, soit environ 170.823 couples. Dans la mesure où un couple peut engendrer trois fois par an jusqu'à six chatons par portée, cela signifie que, en un an, ces 170.823 couples peuvent donner naissance à



© 123RF

trois millions (voire davantage) de chatons à l'échelle du pays!

« L'enjeu crucial porte désormais sur la stérilisation des derniers 10 % de chats non encore stérilisés, afin d'atteindre l'objectif optimal ; à savoir qu'il y ait autant de naissances de chatons que d'adoptions et qu'aucun chat ne soit abandonné en rue ou en refuge ou ne doive être euthanasié ». Selon Gaia, parmi les propriétaires de chats non stérilisés, près d'1 personne sur 5 serait prête à faire opérer son animal si le taux de TVA baissait à 6%. Cette mesure pourrait donc permettre la stérilisation de 58.233 chats supplémentaires (soit 1/5e de la population de chats n'ayant pas encore été stérilisée). ●

F. DE H.